

COMMUNE DE BIBEY : AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N° 02/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/C
-BIBEY/CIPM/2021 DU 1ER 2021
(EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
d'UNE mini centrale solaire
(10 KWC) A MIMBANGA COMMUNE
DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA
HAUTE SANAGA, REGION DU
CENTRE.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP de l'exercice 2021, Le Maire de la Commune de bibey, Maître d'Ouvrage lance en Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2021, le Maire de la Commune de bibey « Maître d'Ouvrage », lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'une mini centrale solaire (10 kW) : à MIMBANGA, commune de bibey, département de la haute sanaga, région du centre, lot unique ainsi qu'il suit :

N° LOT	DESIGNATION DES OUVRAGES	MONTANT TTC DES TRAVAUX EN FCFA	MONTANT CAUTION DE SOUMISSION EN FCFA	MONTANT QUITTANCE D'ACHAT DU DAO	LIEU
Unique	Travaux de construction d'une (01) mini central solaire électrique (10 KWC) dans la localité de MIMBANGA	50 000 000	1000 000	100 000	MIMBANGA

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

- L'installation du chantier y compris l'amenée et le repli du matériel ;
- La construction du Champ photovoltaïque 10kwc;
- Installation et mise en fonctionnement des équipements.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :

Lot. unique : cinquante Millions (50 000 000) de francs CFA ;

4. Délai de livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Lesdits travaux font l'objet d'un seul lot ci-après définis :

N° lot	Lieu	Montant en F CFA	Libellé du projet
Unique	MIMBANGA	50 000 000	construction d'une mini centrale solaire (10 kwA) à MIMBANGA

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par l'ARMP.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINEE de l'exercice 2020. Imputations : "".

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de bibey, Tél : (237) : 673060610/674531016/655290654 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune d'Afanloum, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'achat du dossier, payable à la recette communale de bibey. Le reçu de paiement tiendra lieu de quittance. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

10. Remise des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée à la Mairie de BIBEY BP ', Tél : (237) : 673 060610/6993221 au plus tard le 25 février 2021 à 12 heures 30 min, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/ MINDDEVEL/RCE/DHS/C-
BIBEY/CIPM/2021 DU 1ER FEVRIER
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION d'UNE mini centrale solaire**

(10 KWC) : A MIMBANGA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE SANAGA, REGION DU CENTRE. (A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT).

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 2% du coût prévisionnel du marché Toutes Taxes Comprises soit un Millon (1 000 000) Francs CFA valable pendant trente (30) jours au ' delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en une phase et aura lieu le 25 février 2021 à 13 heures 30 min, heure locale dans la Salle de réunion de la Mairie de bi bey par la Commission Interne de Passation des Marchés. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une

personne dument mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 CRITERES ELIMINIATOIRES

- Absence ou Non-conformité d'une pièce de l'offre administrative sous 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis (excepté la caution de soumission) ;
- Fausse déclaration ou documents falsifiés ;
- Omission d'un prix quantifié dans l'Offre financière ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'analyse technique moins de 80% d'éléments positifs.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- L'Attestation et le Rapport de visite de site signé sur l'honneur par le Prestataire ;
- La présentation du dossier de Soumission ;
- Références de l'Entreprise dans le domaine de l'électricité ;
- La disponibilité du matériel, du personnel et des équipements essentiels ;
- Qualification et expérience du personnel du chantier ;
- La méthodologie, planning et délai d'exécution des travaux ;
- La Capacité financière de l'entreprise.

15. Attribution

Sous réserve du respect des conditions de conformité des offres, (a) l'attribution des marchés de travaux, de fourniture et de services quantifiables se fait au soumissionnaire ayant présenté l'offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de bibey, Tél : (237) : 673060610/674531016/655290654

– CORRUPTION DANS LES MARCHES PUBLICS

Pour tout acte de corruption ou acte de mauvaise pratique, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ou contacter LA CONAC au numéro vert : 1517

YAOUNDE le 01 Février 2021

Le MAIRE
SAVOM Martin

[Télécharger le DAO](#)